

vente du terrain "Louve" St Blaise" à l'association coopérative de Lotissement

Le conseil municipal décide de vendre le terrain de 56 ares. Lieu dit
"Louve" St Blaise au groupement coopératif de constructeurs"
pour le prix de sept cent cinquante mille francs
et charge St Louis Maire, de Maire, de traiter avec le groupement et lui
donner tout pouvoir pour signer les actes.